

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE ET DE LA JEUNESSE



> LEXIQUE ET CULTURE

Citoyen

Disciplines et thématiques associées : Français ; Histoire ; EMC.

ÉTAPE 1 : LA DÉCOUVERTE DU MOT

Pour entrer dans l'étude du mot, le professeur présente à ses élèves une « amorce » destinée à leur faire découvrir ce mot en contexte et en situation. Il s'agit de susciter leur curiosité et de ménager leur intérêt, tout en les amenant à deviner le mot « caché » : il se dévoilera grâce à l'amorce choisie comme une première occasion de questionner son sens. Le professeur est invité à en choisir une parmi les trois propositions ou à en créer une lui-même selon les critères

Un support écrit

« Pour faire un citoyen, commençons par faire un homme. Ouvrons des écoles partout. Quand on n'a pas en soi la lumière intérieure que donne l'instruction, on n'est pas un homme ; on n'est qu'une tête du troupeau multitude, qui se laisse faire, et que le maître mène tantôt à la pâture, tantôt à l'abattoir. Dans la créature humaine, ce qui résiste à la servitude, ce n'est pas la matière, c'est l'intelligence. La liberté commence où l'ignorance finit. »

Victor Hugo, extrait de la « Lettre écrite aux membres du Congrès international pour l'avancement des sciences sociales à Bruxelles » le 22 septembre 1862

• Quel est le but de l'instruction?

Un support iconographique

La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, 26 août 1789

• Quel est le titre de ce document ?

Un objet

Une carte d'électeur

• Quelles conditions faut-il remplir pour obtenir une carte d'électeur ? Que permet cette carte ?

Retrouvez Éduscol sur









ÉTAPE 2 : L'HISTOIRE DU MOT

Le professeur joue le rôle d'un conteur qui serait aussi archéologue : il fait découvrir aux élèves une histoire qui les amène à réfléchir aux origines du mot, à son évolution, à sa famille ; il les guide dans le décryptage des éléments qu'il associe à cette découverte.

Le mot en V.O.

Pour démarrer cette étape et susciter l'intérêt des élèves, une citation très courte est donnée dans sa langue originale (en V.O., comme on dirait au cinéma): c'est l'occasion de voir et d'entendre guelgues mots en latin ou grec (une phrase, une expression), immédiatement suivis de leur traduction. Le professeur peut tout aussi bien travailler, quand il le souhaite, à partir du seul texte français de la traduction, sans présenter nécessairement à chaque fois le texte dans sa langue originale aux élèves.

La citation avec quelques mots dans la langue d'origine et sa traduction

Alors que la ville de Rome est assiégée par les Étrusques en 507 avant J.-C., le jeune Romain Caius Mucius a réussi à s'introduire dans le camp ennemi. Il est arrêté au moment où il s'apprêtait à tuer le roi étrusque Porsenna.

« Romanus sum, inquit, civis ; Caium Mucium vocant. Hostis hostem occidere volui, nec ad mortem minus animi est quam fuit ad caedem : et facere et pati fortia Romanum est. »

« Je suis un citoyen romain, dit-il ; je m'appelle Caius Mucius. J'ai voulu te tuer, ennemi contre ennemi, et je n'aurai pas moins de courage pour mourir que je n'en ai eu pour tuer : agir et souffrir courageusement, c'est ça être Romain. »

Tite-Live (59 avant J.-C. – 17 après J.-C.), Histoire romaine, livre II, chapitre 12, 9

Inscrite ou projetée au tableau, la citation est :

- écoutée grâce à un enregistrement
- associée à une image qui illustrent et accompagnent sa découverte

L'image associée : Giovanni Francesco Romanelli (1612 - 1660), Mucius Scævola devant Porsenna, scène d'une série de fresques de plafond représentant les exploits des héros romains (1655-1658), Grand cabinet de la reine, aile Sully, palais du Louvre, Paris.

La fresque représente le moment où Caius Mucius, pour prouver son courage, tend son bras au-dessus des flammes de l'autel placé devant le roi Porsenna : il y laissera brûler sa main droite sans le moindre gémissement. Ce geste héroïque lui vaudra l'admiration du roi et le surnom de « Gaucher » (Scaevola en latin).

Le professeur évoque rapidement le temps fort lointain de l'écriture du texte antique pour que les élèves comprennent l'ancienneté de la langue par rapport à celle qu'ils utilisent. Il fait ressortir le / les mot(s) sur lesquels il souhaite attirer l'attention ; il invite les élèves à s'exprimer. Éventuellement, le texte traduit fait l'objet d'une petite mise en voix / en scène par les élèves.

Retrouvez Éduscol sur







La mise au point étymologique

- Le professeur explique aux élèves les grandes étapes de l'histoire du mot : son origine, son sens, son évolution. Il s'appuie sur la citation et le mot en V.O.
- Il replace le mot dans sa famille, en français, mais aussi dans d'autres langues modernes. Il fait apparaître au tableau les arbres à mots. Le premier permet de situer le mot étudié et les principaux membres de sa famille en lien avec la racine ; le second permet de visualiser les mots issus de la même racine dans d'autres langues.
- À l'issue de l'étude, l'arbre à mots pourra être affiché en classe et complété au fur et à mesure de l'année en fonction des mots rencontrés.

Le professeur fait repérer les mots latins dont le français est très proche : le verbe *sum*, « je suis », l'adjectif *Romanus*, « Romain ».

Il fait observer aux élèves le mot civis, traduit par « citoyen », et sa place dans la phrase.

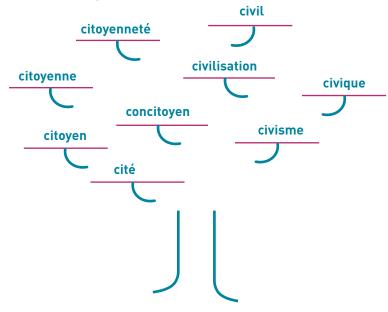
Le professeur peut proposer aux élèves de mémoriser et de mettre en scène le début du texte en latin (sans l'incise inquit, « dit-il ») « Romanus sum civis ; Caium Mucium vocant ».

L'histoire du mot : le sens originel

Le mot français CITOYEN provient du latin *civitas*, *atis*, *f*, issu du latin civis, is, m. Il est luimême issu de la racine indo-européenne *kei, la couche qui exprime le fait de coucher au même endroit, d'habiter en famille. Par extension, il désigne un habitant « libre d'une cité à laquelle il appartient par son origine ou par adoption ».

Aujourd'hui, le mot citoyen désigne « une personne qui vit dans un Etat, considérée du point de vue de ses droits et de ses devoirs civils et politiques. »

Premier arbre à mots : français



racine: *kei; Civis, is: le citoyen

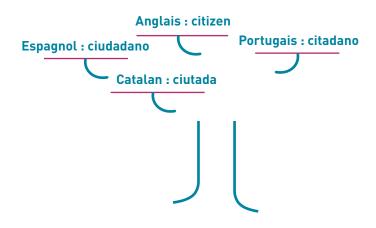








Second arbre à mots : autres langues



racine: *kei; Civis, is: le citoyen

Du latin au français : notice pour le professeur

Le nom citoyen est issu du latin civitas. Le nom masculin civis signifie le citoyen, le concitoyen.

Le nom *civitas* a plusieurs sens : ensemble des citoyens qui constituent une ville, un état ; citéétat.

ÉTAPE 3: OBSERVATIONS ET APPROFONDISSEMENT

Prononciation et orthographe du mot

Le professeur peut faire constituer une famille de mots à partir de chacun des radicaux :

- L'élément CIT- qui signifie « centre urbain (ayant une unité ou considéré sous un aspect particulier) et prend aussi la forme CITAD—, apparaît notamment dans les mots : cité citadelle-citadin.
- L'élément CIV (IL) qui signifie "citoyen" apparaît notamment dans les mots civil (civilement), civiliser (civilisé, civilisateur, civilisation), civique, civisme (incivisme).

Selon le temps dont il dispose et les objectifs qu'il s'est fixés, le professeur part de l'observation de l'arbre à mots pour orienter sa démarche vers des points à consolider ou à développer, accompagnés d'activités variées.

Il prend appui sur des corpus (mots, expressions, phrases) fournis aux élèves ou constitués à partir de leurs propositions. Il peut consulter la « boîte à outils » pour utiliser une terminologie simplifiée et concevoir des activités adaptées à chaque point.

Polysémie, le mot et ses différents emplois

Le professeur invite les élèves à retrouver le sens du mot dans des expressions qu'il propose ou que les élèves ont trouvées par eux-mêmes.

Un simple citoyen Être citoyen du monde Accomplir son devoir de citoyen Un drôle de citoyen Nommer citoyen d'honneur Le roi-citoyen (Louis-Philippe)

Le professeur peut faire observer l'usage récent du terme comme adjectif :

un geste citoyen, une démarche citoyenne.

Cet emploi, qui n'est pas encore inscrit dans le dictionnaire de l'Académie française, entre en concurrence avec les adjectifs de même sens mais issus du radical civ- :

civil, civique.

Les élèves recherchent le sens des expressions où apparaissent ces adjectifs : droit civil/ droits civiques, état civil, mariage civil, sens civique, responsabilité civile, guerre civile.

Antonymie, Synonymie

À partir des différents sens du terme (voir ci-dessus), le professeur demande aux élèves de trouver un synonyme pour chacune des acceptions :

individu, personne, habitant, ressortissant, électeur, membre ...

Formation des mots de la famille (dérivation, affixation, composition)

Par exemple, une liste de mots est proposée. Les élèves les rapprochent les uns des autres grâce à la mise en évidence de leurs radicaux, puis ils leur donnent une place sur l'arbre.

- Citoyenneté
- Concitoyen
- Cité
- Citadin
- Civique
- Civisme
- Civique
- Incivil
- Incivique
- Civilisateur

ÉTAPE 4: APPROPRIATION, MÉMORISATION, TRACE ÉCRITE

Le professeur vérifie que les élèves ont bien compris le sens ou les sens du mot. Pour qu'ils soient en mesure de réinvestir les acquis, il veille à varier les exercices et il les aide à conserver une trace écrite de la séance.









Mémoriser

- Le refrain de « La Marseillaise ».
- Plusieurs articles de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen de 1789

Dire et jouer

- Mettre en scène un conseil des élèves
- Le professeur peut proposer aux élèves de mémoriser et de mettre en scène le début du texte en latin (sans l'incise inquit, « dit-il ») « Romanus sum civis ; Caium Mucium vocant ».

Écrire

- 1. Le professeur demande aux élèves de choisir, parmi les écrivains dont ils ont lu les livres, un auteur qu'ils souhaiteraient désigner comme citoyen d'honneur de leur classe. Ils rédigeront le discours de réception de cet écrivain en expliquant leur choix.
- Les élèves rédigeront le portrait idéal d'un(e) « citoyen(ne) du monde » en indiquant les raisons qui peuvent justifier cette qualification.

Lire

« Civis, civitas, civilis, le vocabulaire latin a laissé en français les traces de la parenté qui unissait à Rome cité et civilisation. Car la cité romaine n'est pas seulement un régime politique, la cité est une culture et pour les Anciens, les Romains comme les Grecs, il n'y a d'homme civilisé que dans les cités. La cité est une culture parce que l'homme romain n'est pas l'homo faber de Daniel Defoë, parce qu'il est tout entier citoyen, rien que? citoyen. La dimension morale de l'homme est indissociable de sa dimension politique, il ne peut ainsi se réaliser totalement que par et dans les institutions civiques, par et dans la liberté. La valeur ultime, le bien suprême dont tous les autres découlent, c'est l'honneur, qui exige une cité libre. »

Florence Dupont, Le citoyen romain sous la République, 509-27 avant J.-C, Hachette

Garder une trace écrite

Le professeur peut organiser divers types de traces écrites en classe et utiliser la trame de la fiche-élève.

ETAPE 5 : PROLONGEMENTS

En fonction des objectifs qu'il s'est fixés et du temps dont il dispose, le professeur peut envisager divers compléments.

Des lectures motivées par la découverte du mot

- 1. Lectures en lien avec le texte de Tite-Live :
- Un extrait des Confessions de Rousseau

« Sans cesse occupé de Rome et d'Athènes, vivant pour ainsi dire avec leurs grands hommes, né moi-même citoyen d'une république et fils d'un père dont l'amour de la patrie était la plus forte passion, je m'en enflammais à son exemple, je me croyais grec ou romain ; je devenais le personnage dont je lisais la vie ; le récit des traits de constance et l'intrépidité qui m'avait

Retrouvez Éduscol sur









frappé me rendait les yeux étincelants et la voix forte. Un jour que je racontais à table l'histoire de Scévola, on fut effrayé de me voir avancer et tenir la main sur un réchaud pour présenter son action. »

Jean-Jacques Rousseau, Confessions, livre 1, 1767

« Civis Romanus sum. » Où et quand John Fitzgerald Kennedy a-t-il cité cette formule latine ?

John Fitzgerald Kennedy a prononcé cette formule dans le discours à Berlin le 26 juin 1963 "Two thousand years ago the proudest boast was « civis Romanus sum ». Today, in the world of freedom, the proudest boast is « Ich bin ein Berliner ».

- Des lectures complémentaires : corpus sur la citoyenneté grecque et la citoyenneté romaine
- La citoyenneté grecque
- « Le citoyen n'est pas citoyen par le seul fait d'habiter le territoire de la cité. Un citoyen se définit par sa participation à la justice et au gouvernement de la cité. Il doit être né de parents tous deux Athéniens et non d'un seul, son père ou sa mère, et d'un père citoyen. »

D'après Aristote, *Politique*, IVe siècle avant J.-C.

La citoyenneté romaine

Trois textes abordent les différentes facons d'acquérir la citoyenneté romaine entre le 1er siècle et l'édit de Caracalla de 212 :

- a. D'après un diplôme militaire, 1er siècle
- « Aux fantassins et aux cavaliers qui servent dans les dix cohortes se trouvant dans la province de Mésie [province située entre le Danube et la Macédoine] et qui ont servi vingt-cinq ans, l'empereur César Vespasien Auguste fait don de la citoyenneté romaine à eux-mêmes, à leurs enfants et leurs descendants. »
- b. D'après une loi impériale, 1er siècle
- « Quand les magistrats d'Irni [ville du sud de l'Espagne] auront quitté leur magistrature, qu'ils deviennent citoyens romains, ainsi que leurs parents, leurs femmes et leurs enfants, nés d'un mariage légitime, et leurs petits-enfants. »
- c. D'après l'édit de l'empereur Caracalla, 212
- « Je donne à tous ceux qui, hommes libres, habitent l'Empire, le droit de cité romaine. Il est conforme à la majesté du peuple romain que d'autres puissent être adîntë à cette dignité dont les Romains bénéficient depuis toujours. »

L'étude de ce corpus permet aux élèves de répondre aux questions suivantes :

- dans l'Antiquité, quelle est la définition du mot citoyen ?
- de quelles façons la citoyenneté romaine peut-elle s'obtenir avant 212 ? Et après 212 ?









Et en grec?

Le professeur présente succinctement le mot qui signifie voix en grec ancien : πολίτης

L'élément POLIT — qui signifie « organisation du pouvoir » apparaît notamment dans les mots : politique, politicien, politiser.

Etymologie : grec, politeuein, être citoyen, participer aux affaires publiques, apparenté à polis, "ville".

« Je ne suis pas seulement citoyen d'Athènes, je suis en même temps citoyen du monde.»

Socrate

Des créations ludiques

Le professeur peut aussi imaginer divers prolongements sous forme d'activités ludiques. Quelques-unes de ces activités sont présentées dans la « boîte à outils ».

Les élèves peuvent réaliser un diaporama sur une citoyenne exemplaire de leur choix, qu'ils partagent grâce à des outils collaboratifs (padlet ...) afin de réaliser une anthologie de classe des citoyennes célèbres.

Supports envisageables pour préparer le diaporama :

- Clélie, une autre héroïne de la République romaine.
- Des citoyennes exemplaires : www.1jour1actu.com/grand-dossier/femmes-celebre





